



## CAHIER DES CHARGES

### FESTI U7

Samedi 1<sup>e</sup> février 2025

#### A. Conditions d'organisation

1. le club organisateur doit pouvoir mettre sa salle à disposition dès 12h00 pour la mise en place de l'après midi (accueil des équipes à partir de 13hh15). Fin de la journée (rangement compris) 18h00 maximum.
2. fête réservée aux licenciés U7
3. organisation générale (ateliers) assurée par la Commission MiniBasket Départementale
4. 1 salle avec un Plateau sportif (terrain type 40 m x 20m)
5. prévoir un local pour la préparation des lots + espace pour la préparation du goûter

#### B. Besoins en matériel

1. 1 chronomètre mural
2. petit matériel pour les ateliers : paniers baby, plots, haies, cerceaux, ballons de tailles différentes ...
3. une sono, de bonne qualité, avec un micro HF et une animation musicale
4. prévoir un matériel de 1<sup>ère</sup> urgence (pharmacie)
5. prévoir le tri sélectif dans la salle

#### C. Organisation

1. Bénévoles du Club pour :
  - installation des ateliers avec les membres de la commission mini du comité
  - 2 personnes minimum pour chaque atelier (6 à 7 ateliers min)
2. Un speaker et/ou un animateur pour les musiques
3. Commission Mini : les membres seront présents pour l'ouverture de la salle.

## **D. Accueil – Restauration**

buvette : proposer des tarifs adaptés – demander les autorisations de buvette

## **E. Récompenses**

à la charge du Comité de l'Ain

## **F. Divers**

1. fléchage : aux entrées de la localité
2. places de parking à prévoir pour :
  - les organisateurs
  - les participants
  - la presse